



● Point
conseil
budget
Dispositif labellisé 

De quoi s'agit-il ?

- Un lieu ouvert à tous
- Un expert à votre écoute
- Des conseils confidentiels et gratuits

Pourquoi ?

- Faire face à une situation financière difficile
- Anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle
- Améliorer la gestion de votre budget

Notre méthode

Information,
diagnostic, conseils,
accompagnement.

Écoute, neutralité,
confidentialité,
approche globale et
familiale.

Qui sommes-nous ?

L'Union départementale des associations familiales d'Indre et Loire propose un service d'accompagnement budgétaire depuis 2011. Son action est désormais labellisée par l'État « **Point Conseil Budget** ».

Reconnue d'utilité publique, association de consommateurs, l'Udaf est également l'institution officielle de défense des intérêts des 167 000 familles du département.

N'attendez plus, venez à notre rencontre !

i

L'objectif du **Point Conseil Budget** est de proposer un soutien dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent ou bien lorsque les crédits à la consommation et/ou les impayés s'accumulent.

Contactez-nous :

par téléphone 02 47 77 55 51

par internet sur notre site www.udaf37.fr
rubrique « contact »

à nos permanences physiques :

Les mardis et jeudis de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
A la MSAP (Maison de Services au Public)
Pôle social « les Chanvrils »
20 bis, rue de Chinon
37190 CHEILLE



**Union départementale
des associations familiales
d'Indre et Loire**

Tél. : 02 47 77 55 51
21, rue de Beaumont
37000 TOURS

www.udaf37.fr



www.unaf.fr

www.mesquestionsdargent.fr